

DELIBERATION N°2024.03.04
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 MARS 2024

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le quatorze mars, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre REVERCHON, Maire.

Présents :

M REVERCHON, Mme REIX, M DECEUR, Mme ALLAIN-MONNIER, M ZWISLER, Mme CARANO, M PHULPIN, M JOLY, Mme EYSSERIC, M FAVIER, M CHAVET, Mme ROUX, M LAUMAIN, M BERNON, Mme PAWLOWSKI, M CHUZEVILLE, M OZENFANT, M COLOMBIER, Mme SEGURA, M ANDREO, M BRIZE, M CHETAÏL.

Pouvoirs :

Mme SIMON donne pouvoir à M PHULPIN
M PALTRINIERI donne pouvoir à M FAVIER
M COLAS donne pouvoir à M JOLY
Mme RAMPON donne pouvoir à Mme CARANO
Mme JANODY donne pouvoir à Mme REIX

Absentes : Mme COLLET – Mme PIERI

Date de Convocation du Conseil Municipal : 06 mars 2024

Nombre de Conseillers : 29 En Exercice : 29 Présents : 22 Votants : 27

Mme REIX a été élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

LOYERS COMMUNAUX 2024

M le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'augmenter les loyers communaux, selon l'indice de référence des loyers, soit + **3,50 %** pour le quatrième trimestre 2023.

Les loyers sont donc fixés comme suit en euros, à compter du **1^{er} avril 2024** :

PRIX DES LOYERS POUR LES LOCATAIRES DE LA COMMUNE			
<i>NOM</i>	<i>ADRESSE</i>	<i>Type</i>	<i>Par mois Loyer 2024 + 3,50 %</i>
Appartements (TA)	856 Rue E. Herriot Allée 1 et 2 Mandat Gestion ORPI	2 et 3	Voir delib. n°2022.08.02 du 31/08/2022
ROBIN Laure	433 Rue de la Mairie	4	648,70
Vacant (ex Kieffer)	509 Rue de la Mairie	2	/
BERRODIER Gérard	509 Rue de la Mairie	2	119,05
MARMET Eva	509 Rue de la Mairie	3	471,30
ALARCON Emilie	509 Rue de la Mairie	3	475,54
LUBRANO Frédéric	509 Rue de la Mairie	3	471,30
DE ALMEIDA Alvaro	410 rue Edouard Herriot	3	297,84
L'EMBARCADERE 1 ^{er} étage	15 Avenue de la plage	4	583,72

COMMUNE DE JASSANS-RIOTTIER 01480

Accusé de réception en préfecture
001-210101945-20240314-D20240304-AI
Date de télétransmission : 18/03/2024
Date de réception préfecture : 18/03/2024

L'EMBARCADERE 2ème étage	15 avenue de la Plage	4	714,34
PELLERIN Sylvie. 3ème étage	15 avenue de la Plage	4	493,59
CHANCEREL Eric	Hangar Cillery – 1 box		60,42
A.D.A.P.A.	Cour de la Mairie - Bureau		687,54
PRESBYTERE	Rue de la mairie	Par an	1 528,79

Entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le conseil municipal :

- FIXE les nouveaux tarifs des loyers communaux comme énoncés ci-dessus,
à compter du 1er avril 2024.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Jassans-Riottier, le 14 mars 2024

Jean-Pierre REVERCHON

Maire

